

HUMEUR

EN TOUTE LIBERTÉ*

Lorsque se répandit la nouvelle de la nomination de Rafic Hariri à la présidence du Conseil au Liban, j'en fus fort aise. Je déclarai aussitôt à mes visiteurs que son seul nom provoquerait un choc psychologique bénéfique qui entraînerait la baisse du dollar. C'est ce qui se produisit. Malheureusement, quelques jours après, la Banque centrale voulant s'enrichir au détriment du peuple libanais, s'empressait de racheter du dollar pour maintenir son prix aux environs de 1 950 livres libanaises. Certains experts financiers pourraient soutenir que la Banque centrale a bien réagi. J'estime, personnellement, qu'il est temps de mettre un terme à la *dollarisation* du marché libanais en commençant à ramener le dollar à 870 LL, sa valeur de 1991, quitte à faire mieux lorsque l'Etat sera reconstitué. Ce qui permettrait, tout d'abord, aux fonctionnaires de vivre de leurs propres traitements.

Mais quand j'ai appris que Rafic Hariri a dû se rendre ostensiblement, et par trois fois, à Damas pour être nommé président du Conseil sur les bords du Barada, j'en fus très déçu. Je me suis rappelé alors ma déclaration du 24 octobre 1989 au journal *Le Monde* où je soutenais que Taëf avait fait du Liban une colonie syrienne.

Des personnalités politiques françaises et américaines, ainsi que des journalistes parisiens, s'étonnèrent de ma réaction. Aujourd'hui, ils ne peuvent que constater qu'un homme aussi riche que Rafic Hariri, soutenu de surcroît par l'Arabie Saoudite, la France et les Etats-Unis d'Amérique, a dû lui aussi courber l'échine devant le vice-président syrien Abdel Halim Khaddam pour obtenir la présidence du Conseil.

Le président Hariri m'a également profondément déçu en acceptant comme ministre le célèbre Elie Hobeika, agent important du *Mossad*, qui fit ses études à l'école supérieure de guerre en Israël et qui fut chargé par l'armée israélienne de procéder au *nettoyage* des camps palestiniens de Sabra et Chatila. C'est lui qui, le 16 septembre 1982 à 17 heures, prit la direction des opérations avec des miliciens phalangistes qui massacrèrent des centaines de femmes et d'enfants palestiniens, y compris toute la famille libanaise des Mokdad, originaire de Jbeil, qui se trouvait près des camps. En 40 heures, les 16, 17 et 18 septembre, le nombre des victimes s'éleva à plus de 3 000 tués, le quart étant des Libanais. Le président Hariri n'a pu ignorer l'ampleur de ce massacre honteux. Je lui demande, néanmoins, de charger un de ses secrétaires de lire notamment les documents suivants:

- 1) *Enquête sur un massacre* d'Amnon Kapeliouk, collaborateur du journal *Le Monde* (p. 94).
- 2) *Mossad* de Claire Hoy et Victor Ostrovsky.
- 3) *Opération Boule de Neige* de Shimon Shiffer (p. 215).
- 4) La revue *Témoignage Chrétien* du 13 octobre 1982: «Sharon savait, Gemayel aussi» (article signé par Pierre-Luc Seguillon).

Rafic Hariri n'ignore certainement pas qu'Elie Hobeika a été accusé par *Le Figaro* du 29 novembre 1990 d'avoir personnellement participé à la liquidation de Dany Chamoun et de sa famille. Je n'aurais rien eu à dire si Elie Hobeika avait, en son temps, actionné en diffamation Amnon Kapeliouk, l'éditeur Jean-Claude Lattès et Pierre-Luc Seguillon — tous trois Français et non Israéliens —, ainsi que *Le Figaro*, par-devant la justice française compétente et avait obtenu gain de cause. N'ayant pas osé le faire, toute personne peut le traiter d'assassin, et d'abord le président Hariri. Je ne sais quelle sera la réaction de Sa Majesté le roi Fahd lorsqu'il apprendra que Rafic Hariri a désigné comme ministre l'assassin de centaines de musulmans lâchement et sauvagement tués. Il ne faut pas oublier, aussi, que lors de ses combats avec Samir Geagea où de nombreux chrétiens furent tués et blessés, Elie Hobeika a été sauvé par l'armée libanaise qui le fit transporter à Chypre par un de ses hélicoptères. Tout cela n'empêchera pas le président Rafic Hariri d'obtenir une large confiance du Parlement, y compris celle d'Elie Hobeika dénommé — délicate attention — ministre des Handicapés.

Il faut que le président Hariri sache que si sa nomination est légale, elle est également légitime par suite de l'accueil favorable que lui a réservé l'opinion publique libanaise qui voit en lui, actuellement, un sauveur. Cette légalité et cette légitimité, il ne les devra pas au vote de confiance du Parlement qui, lui, est illégal et illégitime.

Illégal, parce que la loi électorale N° 154 du 22 juillet 1992 est inconstitutionnelle. Mais si le président Hariri considère, néanmoins, que le Parlement actuel est légal, il devrait lui demander d'approuver d'urgence le projet de loi organisant le Conseil constitutionnel, qui dort au Parlement depuis août 1991, car seul ledit Conseil a compétence pour décider si la loi électorale de 1992 est ou n'est pas constitutionnelle.

Le Parlement actuel est, en outre, illégitime parce qu'il n'a été élu que par 13,78% (Voir IDREL 10/1992) des électeurs inscrits sur les listes électorales, en raison de l'immense abstention qui s'est manifestée pour la première fois depuis l'existence de la République libanaise.

Si le Conseil constitutionnel venait à annuler la loi électorale de 1992, c'est la Chambre librement élue en 1972, dont le mandat ne vient à expiration que le 31 décembre 1994, qui serait rétablie, en attendant de nouvelles élections qui ne devront se faire qu'après le retrait de toutes les forces non libanaises de tout le territoire libanais.

Mais est-il permis au président Hariri d'appliquer strictement la loi?

En tout cas, il faut qu'il sache que la légitimité dont il bénéficie, personnellement, est fragile. Pour la sauvegarder, il se doit de:

- 1) Se débarasser d'Elie Hobeika pour que son gouvernement ne soit pas handicapé et pour que la communauté maronite soit dignement représentée.
- 2) Mettre un terme à la *dollarisation* du pays.
- 3) Assurer, en trois mois, au peuple libanaïsa, qui en est privé pour des raisons scandaleuses, l'eau, l'électricité, le téléphone, ce qui permettrait à de nombreux émigrés libanais de rentrer chez eux.
- 4) Sauvegarder la liberté de la presse.
- 5) Donner l'ordre et les moyens aux Parquets de poursuivre et d'arrêter les assassins et les kidnappeurs.
- 6) Donner les assurances nécessaires et les preuves à l'opinion publique libanaise qu'il ne compte pas s'approprier le centre-ville à travers son projet de reconstruction.

7) Remplacer, immédiatement, les soldats syriens qui gardent la résidence provisoire du président de la République par des soldats libanais, ne fût-ce que pour sauvegarder la dignité nationale.

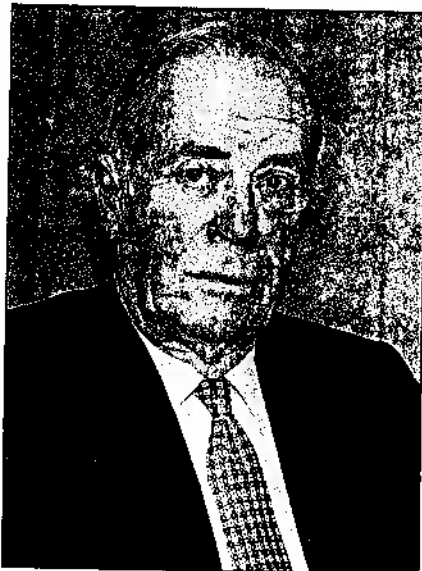
C'est en ce faisant que le président Hariri pourra sauvegarder sa légitimité et sa popularité.

Enfin, je suis heureux que Bill Clinton, dont je souhaitais la victoire, ait été élu président des Etats-Unis d'Amérique. Pourquoi?

Parce que j'avais lu dans la presse libanaise du 26 septembre dernier l'un de ses discours où il affirmait: «*Les récentes élections parlementaires qui se sont déroulées au Liban n'ont pas été libres et honnêtes. En effet, aucun observateur international n'y a été admis. En somme, tout le scrutin laisse à désirer: quelque 40 000 soldats syriens occupent le Liban et le boycottage de larges tranches de la communauté chrétienne ont augmenté la non-représentativité des résultats. Certes, l'administration américaine s'est dite «dêçue» des résultats du scrutin. Mais le président Bush, en ne s'opposant pas à l'hégémonie syrienne sur les élections, a altéré la crédibilité de cette déception. Le scrutin n'aurait pas dû se tenir dans la conjoncture présente dans le pays.*»

Le président Hariri est certes le premier à savoir que Bill Clinton est devenu le chef d'Etat le plus puissant de la terre.

* Déclaration faite par le leader du *Bloc national* après la formation du gouvernement Hariri et l'élection présidentielle américaine, le 6 novembre dernier.



par Raymond EDDÉ